



**Foyer**

Préparez  
**vosre retraite**  
maintenant



# Indépendant... anticipez votre avenir

---

**En tant que travailleur indépendant, votre profession est aussi votre passion. Vous consacrez l'essentiel de votre temps à votre métier et à vos clients.**

L'avenir et la retraite ne font peut-être pas partie de vos principales préoccupations. Et des sujets comme la succession, la fiscalité ou l'optimisation de l'épargne peuvent vous paraître très abstraits.

Foyer, en tant que premier assureur de la place, l'a bien compris et souhaite vous soutenir en vous faisant découvrir des solutions adaptées à votre situation spécifique. Vous pourrez ainsi planifier votre avenir en toute sérénité.



## PETIT RAPPEL

### LE RÉGIME DE PENSION AU LUXEMBOURG REPOSE SUR 3 PILIERS :

1. La **retraite légale** financée par le régime légal de la sécurité sociale
2. Le **régime complémentaire de pension** mis en place par les entreprises pour leurs salariés
3. L'**épargne individuelle** privée assortie d'un incitatif fiscal

Jusqu'à présent et contrairement aux pays voisins, il n'existait pas de cadre légal favorable et dédié aux travailleurs indépendants et professions libérales.

En effet, les régimes complémentaires de pension ne s'adressaient qu'aux entreprises occupant des employés salariés. Il n'était donc pas possible pour les indépendants de souscrire un produit répondant aux normes et attraits du 2<sup>ème</sup> pilier.

**Les indépendants peuvent désormais profiter du même cadre légal que les salariés d'entreprises et souscrire un régime complémentaire de pension (2<sup>e</sup> pilier).**

# Faites-vous partie de la catégorie des travailleurs indépendants prévue par la loi ?

### PEUVENT BÉNÉFICIER DE LA NOUVELLE SOLUTION :

- les personnes travaillant **pour leur propre compte** en qualité de personne physique et exerçant une activité dépendant de :
  - la Chambre de Commerce
  - la Chambre d'Agriculture
  - la Chambre des Métiers
- les **professions libérales** (médecins, dentistes, vétérinaires, kinésithérapeutes, avocats, huissiers, notaires, architectes, ingénieurs, traducteurs, ...)
- d'autres professions soumises à inscriptions ou agréments spécifiques (taxis, services d'éducation et d'accueil, ...)

# La solution Foyer - horizon pro

**horizon pro** vous permet de combiner épargne retraite, prévoyance et avantage fiscal. Vous constituez un capital d'épargne disponible à l'âge de votre départ à la retraite tout en incluant une assurance décès.



## CHOIX DU MONTANT DE L'ÉPARGNE MENSUELLE

Vous fixez au départ le montant que vous souhaitez verser chaque mois.



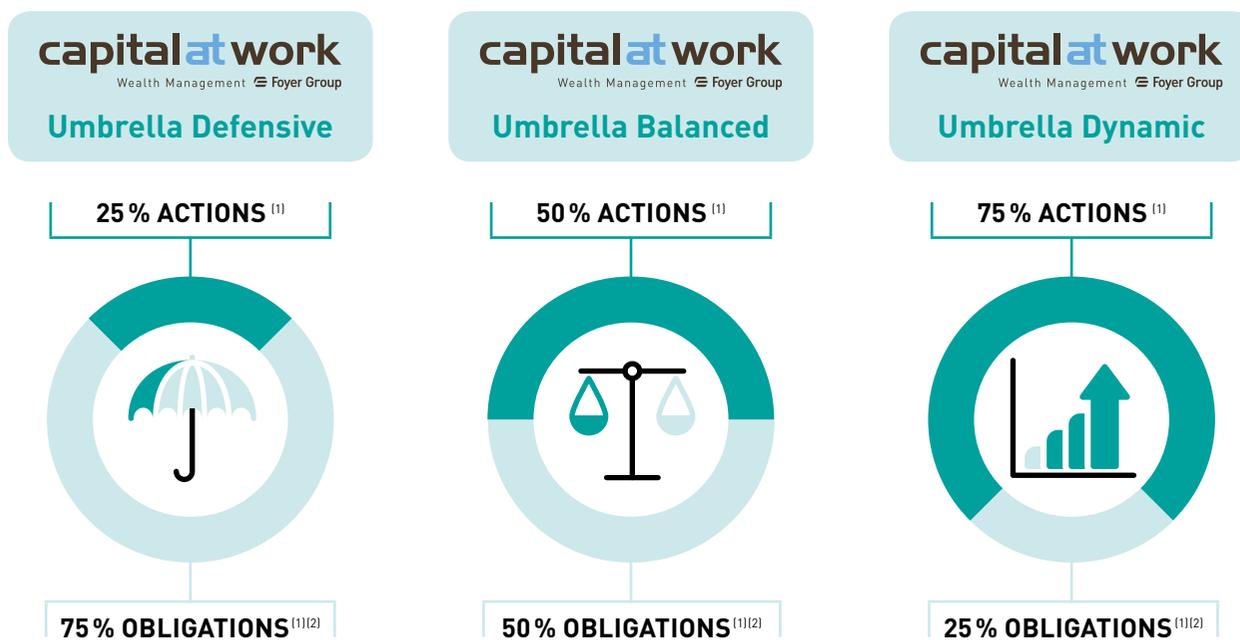
## POSSIBILITÉ D'EFFECTUER DES VERSEMENTS COMPLÉMENTAIRES

En fonction de la fluctuation de vos revenus, vous pourrez à tout moment effectuer des versements complémentaires.



## CHOIX DU MODE D'INVESTISSEMENT

Selon votre profil d'investisseur, plusieurs supports d'investissement vous sont proposés :



(1) via autres fonds ou investissements directs

(2) Obligations d'entreprises ou étatiques

Un support à capital garanti est également disponible.

La stratégie d'investissement varie en fonction de votre **profil d'investisseur** et votre **horizon de placement**. Votre agent trouvera avec vous la stratégie qui vous correspond le mieux.



## PROTECTION DE VOS PROCHES

Vous avez la possibilité de choisir votre niveau de protection en fonction de votre situation financière et familiale. La solution vous offre :

- **une garantie prévoyance complémentaire (couverture de base)**
  - En cas de décès avant le terme du contrat, une prestation décès égale à l'épargne cumulée sera versée à vos bénéficiaires.
- **une garantie prévoyance supplémentaire optionnelle**
  - En cas de décès, un capital décès équivalent au montant le plus élevé entre le capital décès défini (3 niveaux de couverture possibles) et l'épargne cumulée sera versé à vos bénéficiaires.



## OPTIMISATION FISCALE

Les montants versés sont déductibles de votre revenu imposable en tant que dépenses spéciales :

Montant maximal  
déductible fiscalement

Retraite

20% des revenus  
annuels nets

Prévoyance

Sans plafond



JE VIENS DE ME  
LANCER EN TANT  
QU'INDÉPENDANTE,  
IL M'IMPORTE DE  
PROTÉGER MA FAMILLE !



Einfach fir lech do

**Foyer Vie S.A.**  
12, rue Léon Laval - L-3372 Leudelange  
R.C.S. Luxembourg B34233

**T. 437 43 44**  
[www.foyer.lu](http://www.foyer.lu)